Numéro 339 – Décembre 2021

Bulletin Communal

Tenneville

En bref

P.3 Vaccimobile
P.7 La commune de Tenneville recrute
P.8 Les K-Dolls à Tenneville
P.12 La pause parents-enfants
P.15 Passage du Père Noël et de ses lutins
P.16 Action promo chèques commerces

Edito : La fin du chantier de la Nationale 4

A l'heure où nous écrivons ces lignes, seules les conditions météorologiques peuvent encore empêcher que ce mois de décembre voie la fin du chantier le plus important de l'histoire de Tenneville. Entamés il y a un peu plus de deux ans et demi, les travaux tant attendus de la sécurisation et de l'aménagement durable de la N4 dans la traversée de Tenneville arrivent en effet à leur terme.

Malgré un hiver particulièrement rigoureux et une situation de pandémie qui ont joué sur les agendas et les prévisions, nous voyons donc arriver la conclusion de ce grand défi, mené conjointement par l'entreprise Socogetra, ses sous-traitants, le SPW et la Commune de Tenneville. Des travaux en sous-sols qui ont complètement rénovés les réseaux d'eaux usées et de distribution aux plantations finales qui vont embellir la traversée, en passant par la pose des bordures centrales ou des pavés devant notre zone commerciale, à chaque étape du chantier, les intervenants ont travaillé en bonne entente pour répondre aux attentes tout en minimisant les impacts négatifs pour les riverains.

En cette fin de chantier, je tiens vraiment à remercier tous ces intervenants pour la qualité de leurs réalisations, leur ouverture aux propositions faites par le terrain, la recherche constante de solutions face aux problèmes exposés et le travail accompli dans des circonstances pas toujours évidentes. Bravo à tous les ouvriers et à leurs responsables qui se sont succédé sur ces kilomètres de voirie. La N4 à Tenneville, c'est maintenant un peu la leur également !

Ces deux ans et demi de chantier, malgré tous les efforts fournis, ont demandé régulièrement de la patience et de la compréhension de la part des riverains et des commerces de notre Commune. Nous avons toujours veillé à vous tenir informés de l'avancement du chantier et des éventuels désagréments que celui-ci pouvait générer occasionnellement. Et même si certains actes d'incivilité ou signes d'impatience sur les réseaux sociaux ont pu, en de rares occasions, mettre à mal ces efforts, la toute grande majorité des habitants concernés a su faire preuve de respect et d'adaptation durant les différentes phases des travaux. Soyez remerciés également pour cette attitude citoyenne et constructive.

Nous aurons l'occasion, dans le courant de l'année 2022, de marquer la fin du chantier de la N4 par une inauguration officielle où nous pourrons de vive voix remercier tous les intervenants pour leur travail. Les pages de ce bulletin communal vous tiendront informés à ce sujet. En attendant, nous avons déjà voulu marquer le coup cet hiver, en accueillant le long de la N4 et à proximité de nos commerces, les K-dolls du Kiwanis (voir page 8). Cette belle association, qui allie art, esthétique urbaine et solidarité envers les enfants malades, n'est que la première d'une longue série d'initiative visant à continuer à embellir et faire vivre l'axe routier qui traverse Tenneville.

Parce qu'après cette réalisation qui a changé à jamais l'image de Tenneville, c'est maintenant à tous les Tennevillois de continuer à faire vivre cet espace qui a été réalisé pour eux.

Bonne fin de chantier à tous,

Nicolas Charlier
Bourgmestre

Halloween à Laneuville-au-bois

Le 30 octobre dernier, les petits monstro-Mochons et autres Mochettes-sorcières de Laneuville-au-Bois ont sillonné le village pour la fête d'Halloween.

Merci à tous les habitants du village de les avoir si bien accueillis et gâtés. Les enfants ont poursuivi leur après-midi à la maison de village, où ils en ont profité pour confectionner ensemble la macrale qui brûlera dans quelques semaines au sommet du grand feu.

Vaccination Covid-19 : Un centre de vaccination mobile à Tenneville

Il est toujours possible de prendre rendez-vous pour vous faire vacciner en province de Luxembourg

- Soit au centre de vaccination de Libramont
- Soit dans un centre de vaccination mobile (« vaccimobile »)

Un centre de vaccination mobile sera installé dans notre commune, au Centre sportif :

Le mardi 14 décembre, 9h30-12h

Sur rendez-vous, à prendre au 063/330 030 (Call center ouvert du lundi au vendredi : 8h30-12h – 13h-16h30 - Le samedi : 9h-12)

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en ligne en laissant vos coordonnées via ce formulaire en ligne. www.covidluxembourg.be

Toutes les dates et lieux de passage de la vaccimobile :
www.covidluxembourg.be ou 063/330 030

Covid Safe Ticket en version papier

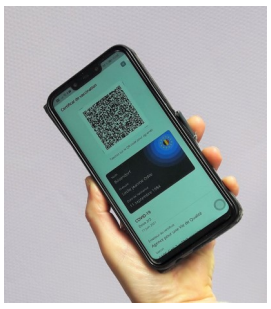

Comment obtenir une copie papier du Covid Safe Ticket (« pass sanitaire »)?

Il est possible de demander votre **Covid Safe Ticket** par courrier postal en téléphonant au n° suivant : **071/31.34.93** (call center automatique). Il suffit de vous munir de votre numéro national, que vous retrouvez sur votre carte d'identité (il commence par votre date de naissance à l'envers).

Attention, le covid safe ticket n'est pas à confondre avec la petite carte reçue lors de votre vaccination. Cette dernière n'est pas le covid safe ticket. Elle n'est pas acceptée pour accéder aux espaces soumis au covid safe ticket. Il vous est toutefois conseillé de la conserver.

Il est également possible de se procurer une version papier du Covid Safe Ticket à télécharger et imprimer chez vous sur le site fédéral "Ma santé" : https://www.masante.belgique.be/
L'accès à cette plateforme s'effectue via « istme », via un lecteur de carte d'identité électronique, ou via un code de sécurité envoyé par e-mail.

Pour une version électronique directement sur votre smartphone, téléchargez l'application COVID SAFE BE

Numéro fédéral d'informations sur le coronavirus : 0800 14 689

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 28/09/2021

Etaient présents :
Nicolas CHARLIER Bourgmestre, Président
Marc GAUTHIER, Walter JORIS, Maximilien FRANCOIS, Echevins ;
Ludovic COLLARD, Catherine CHARLIER-GAUTHIER, Philippe ANDRE, Christian SIMON, Aurélie de BARSY, membres
Leslie BOSENDORF, directrice générale
Excusées : Christiane NOEL, Sophie LEONARD

Procès-verbal de la réunion du 02/09/2021
Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

Modifications budgétaires n°1 ordinaire et extraordinaire du budget 2021
Art. 1er Les modifications budgétaires n° 1 ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2021 sont approuvées à l'unanimité comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	5.609.579,93	4.872.869,41
Dépenses totales exercice proprement dit	5.507.207,02	4.390.948,02
Boni / Mali exercice proprement dit	102.372,91	481.921,39
Recettes exercices antérieurs	461.713,67	4.931,39
Dépenses exercices antérieurs	199.023,35	727.447,92
Prélèvements en recettes	0,00	550.821,63
Prélèvements en dépenses	225.000,00	310.226,49
Recettes globales	6.071.293,60	5.428.622,43
Dépenses globales	5.931.230,37	5.428.622,43
Boni / Mali global	140.063,23	0,00

Vente de bois coupe ordinaire 2021- exercice 2022 - Etats de martelage - Clauses particulières – Approbation
Les extraits de martelage de la Commune de Tenneville du Cantonnement de Nassogne et le clauses particulières de la vente de bois du 25 octobre 2021 sont approuvés à l'unanimité.

Entretien des voiries communales – Travaux : Approbation des conditions et du mode de passation
Le Conseil communal approuve à l'unanimité le cahier des charges et le montant estimé du marché "Entretien des voiries communales - Travaux", établis par l'auteur de projet, Services Provinciaux Techniques. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 201.500,00 € hors TVA ou 243.815,00 €, 21% TVA comprise (42.315,00 € TVA co-contractant).

Voirie – Travaux de stabilisation de la voirie communale entre Journal et la RN89
Considérant que la voirie entre Journal et la RN89 présente une instabilité latérale, nécessitant des travaux rapides de stabilisation de l'accotement par la pose d'enrochements de berge ;
Considérant que ces travaux sont notamment dus à la présence rapprochée d'un cours d'eau non classé et d'axes de ruissellement concentrés ; que les ruissellements rencontrés lors des pluies de juillet dernier ont accéléré la dégradation de l'accotement, le conseil communal marque son accord sur les travaux de stabilisation de l'accotement de la voirie communale située entre Journal et la N89 au montant estimé de 30.286,30 € TVAC. Ces travaux sont réalisés dans le cadre du marché conjoint provincial de bail d'entretien des cours d'eau de 2e catégorie - cahier des charges n°2020-21 relatif au marché « Bail d'entretien 2020 des cours d'eau de 2ème catégorie – Chap 1 : Bassin Ourthe Amblève » établi par les services provinciaux techniques – Infrastructures routières et cours d'eau

Cabine électrique ORES à Beaulieu : conclusion d'un bail emphytéotique
Le conseil communal approuve le projet de bail emphytéotique dressé par la SCRL ORES Assets concernant un bien d'une contenance de 16m² à prendre dans la parcelle cadastrée 3e division, section B, n°677B à Beaulieu, Source di Bêleu, et charge le Comité d'Acquisition du Luxembourg de dresser l'acte authentique

Zone de Police Famenne-Ardenne - Autorisation d'utilisation des caméras mobiles portatives de type « bodycam » sur le territoire communal
Considérant que cette demande s'appuie sur l'évolution des faits de violences verbales et physiques commis à l'encontre des policiers (56 faits depuis le 1er janvier 2020) ainsi que plus globalement sur l'évolution des atteintes à l'intégrité des personnes dans notre zone de police ;
Le Conseil Communal autorise à l'unanimité la zone de police Famenne-Ardenne (ZP5300) à faire usage de caméras type « bodycams »

Entretien des voiries communales : Route de Prelle

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 28/09/2021 (suite)

Adhésion à la Confédération luxembourgeoise des associations de commerçants

Vu la démarche de l'UCM, envisageant la création d'une Confédération luxembourgeoise des associations de commerçants (CLAC), dont la mission est le soutien à la relance économique et commerciale en Province de Luxembourg ;
Considérant que les Communes de Tenneville, Bertogne et Sainte-Ode disposent d'une association de commerçants, encadrée par l'ADL ;
Le conseil communal, à l'unanimité, marque son accord sur l'adhésion de la commune de Tenneville à la Confédération luxembourgeoise des associations de commerçants (CLAC).

Le Président prononce le huis clos

Enseignement : ratification des décisions du collège communal :

Le Conseil communal ratifie les décisions concernant le personnel de l'enseignement à l'unanimité.
Le Président lève le huis clos

Lauréats du Travail : remise de brevets à M. et Mme Claude Pierrard et Laurence Leemans

Considérant que M. et Mme Claude Pierrard et Laurence Leemans, de Champlon, ont été promus Lauréat du Travail, insigne d'honneur d'or, avec label « Expert » ; que cette distinction est attribuée en raison de leur maîtrise des connaissances et compétences professionnelles, de leur contribution dans le secteur à la transmission des connaissances, et qui ont fait preuve d'éthique professionnelle, de respect pour l'environnement et le bien-être ;
Les brevets de Lauréat du Travail sont officiellement remis à M. et Mme Claude Pierrard et Laurence Leemans.

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 26/10/2021

Etaient présents :
Nicolas CHARLIER Bourgmestre, Président
Marc GAUTHIER, Walter JORIS, Maximilien FRANCOIS, Echevins ;
Ludovic COLLARD, Catherine CHARLIER-GAUTHIER, Christiane NOEL, Philippe ANDRE, Christian SIMON, Sophie LEONARD, membres
Leslie BOSENDORF, directrice générale
Excusée : Aurélie de BARSY

Réunion conjointe Commune/CPAS : examen du rapport de synergies

Présents : Catherine CHARLIER-GAUTHIER, Anne LAURENT-GREGOIRE, Jean-Luc BERNARD, Alphonse PIRSON, Gilberte CORBELLE, Claudine LECERF, François WILVERS, Michel GUILLAUME, membres du Conseil de l'Action sociale ; Michel WEYRICH, Directeur général du CPAS
Excusée : Pascale BODY-DUPLICY

Le Conseil Communal et le conseil du CPAS entendent la présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS, ainsi que les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités.

Procès-verbal de la réunion du 28/09/2021

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28/09/2021

CPAS : budget 2022

Présent et invité pour l'examen de ce point, M. Weyrich, directeur général CPAS
Le Conseil communal approuve le Budget 2022 du CPAS à l'unanimité. Ce dernier est arrêté comme suit :

Tableau de synthèse du service ordinaire						
		2020	2021			2022
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2020						
Droits constatés nets	1	1.094.896,82				
Engagements à déduire	2	1.066.254,45				
Résultat budgétaire au compte 2020 (1 - 2)	3	**28.642,37**				
BUDGET 2021						
Prévisions de recettes	4		1.468.122,39	0,00	1.468.122,39	
Prévisions de dépenses	5		1.468.122,39	0,00	1.468.122,39	
Résultat présumé au 31/12/2021 (4 - 5)	6		**0,00**		**0,00**	
BUDGET 2022						
Prévisions de recettes	7					1.392.950,54
Prévisions de dépenses	8					1.392.950,54
Résultat présumé au 31/12/2022 (7 - 8)	9					**0,00**

Tableau de synthèse du service extraordinaire						
		2020	2021			2022
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2020						
Droits constatés nets	1	32.229,85				
Engagements à déduire	2	32.229,85				
Résultat budgétaire au compte 2020 (1 - 2)	3	**0,00**				
BUDGET 2021						
Prévisions de recettes	4		16.062,16	0,00	16.062,16	
Prévisions de dépenses	5		16.062,16	0,00	16.062,16	
Résultat présumé au 31/12/2021 (4 - 5)	6		**0,00**		**0,00**	
BUDGET 2022						
Prévisions de recettes	7					0,00
Prévisions de dépenses	8					0,00
Résultat présumé au 31/12/2022 (7 - 8)	9					**0,00**

L'intervention communale est fixée à 308.000 €

Compte-rendu succinct du Conseil communal du 26/10/2021 (suite)

Mise à jour du Plan d'action en faveur de l'énergie et du climat 2030 (PAEDC)
Considérant que ce PAEDC fait suite à l'adhésion de la Commune à la Convention des Maires pour l'énergie et le climat à travers laquelle Tenneville s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire de 40% à l'horizon 2030 ainsi qu'à préparer l'adaptation des différents secteurs de la commune aux impacts du changement climatique ;
Le Conseil approuve à l'unanimité la mise à jour du Plan d'action en faveur de l'énergie et du climat 2030 de la Commune de Tenneville

Fabriques d'Eglise de Cens, de Champlon, d'Erneuville, de Journal, de Laneuville-au-bois, de Tenneville et de Roumont : budgets 2022
Le Budget 2022 des fabriques d'église précitées sont approuvés à l'unanimité. Les interventions communales se déclinent comme suit :

Fabriques	Intervention communale à l'ordinaire	Intervention communale à l'extraordinaire
Cens	7.119,26	0,00
Champlon	9.376,78	0,00
Erneuville	15.849,29	0,00
Journal	4.528	0,00
Laneuville-au-bois	8.864,47	0,00
Tenneville	10.191,55	0,00
Roumont	11.149,89 (1/5 pour Tenneville soit 2.229,98)	0,00

Nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal consultatif des Aînés (CCCA)
Le Conseil communal approuve à l'unanimité le nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal consultatif des Aînés.

Nouveau règlement d'ordre intérieur de la Commission locale de développement rural (CLDR)
Le Conseil Communal, à l'unanimité, approuve le nouveau règlement d'ordre intérieur de la Commission locale de développement rural (CLDR).

ASBL Le Foyer : approbation de statuts modifiés
Le Conseil communal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts constitutifs de l'ASBL Le Foyer.

Analyse de l'eau de distribution pour les années 2022 et 2023 – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
Le Conseil communal, à l'unanimité, approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "Analyse de l'eau de distribution pour les années 2022 et 2023", établis par l'auteur de projet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 12.500,00 € hors TVA ou 15.125,00 €, 21% TVA comprise.

Parc national de Wallonie - appel à candidature : accord de principe et de partenariat
Considérant que différents acteurs régionaux (Province de Luxembourg, DNF, Asbl Grande Forêt de Saint-Hubert et de la Haute Lesse, Nassonia) ont marqué leur intérêt au dépôt d'une candidature à l'appel à projet Parcs nationaux de Wallonie ;

Considérant l'intérêt que peut représenter la reconnaissance comme Parc national, pour le renforcement de la biodiversité, pour le développement et l'organisation d'un tourisme durable et plus largement pour le développement socio-économique du territoire et la reconnaissance de la qualité et de l'identité de ce dernier ;

Considérant les moyens financiers importants réservés par la Wallonie pour la présélection de 4 candidats en phase 1 et pour les deux Parcs nationaux qui seront reconnus à l'issue de la phase 2 ;
Vu la proposition de périmètre d'un Parc national au sein du Massif de Saint-Hubert tel que reprise sur la carte en annexe, s'appuyant sur les forêts feuilles anciennes, qui permet de répondre aux critères stricts d'admissibilité repris dans l'appel à projets ;

Considérant qu'aucune contrainte légale ou réglementaire supplémentaire ne découle automatiquement de la reconnaissance d'un périmètre de Parc national ; que rien n'y interdit d'office la poursuite de la gestion forestière et de l'activité cynégétique telles que pratiquées ;

Considérant qu'il revient à chaque candidat Parc national de décider des actions, mesures et projets qu'il souhaitera mettre en œuvre, ceux-ci étant repris dans les plans directeur et opérationnel à concevoir dans la seconde phase de candidature et qui décriront les actions et mesures à mettre en place ;

Considérant que la commune participera à l'élaboration de ces plans et que ceux-ci seront systématiquement validés par le Conseil communal ;

Le Conseil communal, à l'unanimité, marque son accord de principe sur le périmètre proposé dans le cadre de la remise de candidature parc national , marque son accord de principe pour que les parcelles de la commune de Tenneville incluses dans ce périmètre soient intégrées dans le projet, aux conditions suivantes :

- pouvoir poursuivre la gestion et l'exploitation de ces parcelles, comme actuellement ;

- toute éventuelle proposition reprise dans les plans directeur et opérationnel qui irait au-delà des actuelles législations et règlements en matière de gestion sylvicole ou cynégétique reste du seul et unique ressort de l'autorité communale, sur conseil du DNF son gestionnaire et mandate le Bureau de projet composé de l'Asbl Grande Forêt de Saint-Hubert et de la Haute-Lesse et de Nassonia pour déposer la candidature au Parc national de Wallonie avant le 1er novembre 2021, au nom d'un futur bureau de projet à constituer

Enseignement – pôle territorial : engagement en vue de la conclusion d'une convention de coopération avec le pôle territorial Bastogne-Barvaux
Le conseil communal marque son accord, à l'unanimité sur l'intégration du pôle d'enseignement Bastogne-Barvaux et de compléter et d'envoyer le formulaire requis « modèle d'engagement ferme »

Recrutement d'un agent communal

LA COMMUNE DE TENNEVILLE RECRUTE

Un agent administratif (H/F) contractuel temps-plein D4 (diplôme de l'enseignement secondaire supérieur)

Votre mission : Service population/Etat civil, tâches administratives

Votre contrat : CDD 6 mois - Entrée en fonction au 01/01/2022

Votre lettre de candidature, accompagnée de votre CV, est à transmettre pour le 10/12/2021 au plus tard à l'administration communale, route de Bastogne 1, 6970 Tenneville (à l'attention de la Directrice générale)

Renseignements : 084 45 00 42 - leslie.bosendorf@tenneville.be

Nationale 4 : Un chantier en cours de finition

Au moment où ces informations sont rédigées, le 17 novembre, la pose des revêtements finaux a lieu, aussi bien sur les voies de circulation, les aménagements de carrefour et le revêtement ocre sur les trottoirs cyclo-piéton.

De même, les marquages au sol qui doivent impérativement être respectés, permettent de bien déterminer les espaces et de circuler en toute sécurité. La signalisation routière devrait suivre très prochainement.

L'entreprise Socogetra poursuit la finition des abords et la remise en parfait état des accès aux habitations. Le sous-traitant TSBV réalise le coffrage et poursuit le bétonnage des passages suggérés **qui ne sont pas des passages prioritaires pour les cyclistes et piétons** (le risque d'accident serait trop grand).

Les ilots centraux réalisés en béton sont dès à présent franchissables en respectant bien évidemment les priorités du Code de la Route.
Toutefois, les plantations dans les ilots centraux sont toujours en cours. Il est primordial de veiller à la sécurité du personnel de l'entreprise et de rester extrêmement vigilant et prudent.

Nous remercions vivement toutes celles et tous ceux qui ont respectés les consignes de sécurité imposées pour la finalisation de ce vaste chantier et pour votre attitude responsable.

Pour tout contact :
marc.gauthier@tenneville.be ou 0495/52.63.67

Le Lidar côté Bastogne dans le sens Bastogne-Marche est toujours présent. **Pour rappel : durant les travaux en cours et même après ceux-ci, PATIENCE et PRUDENCE.**

L'arrêt et le stationnement de véhicules et camions dans la zone centrale ne seront pas autorisés, et de même sur les trottoirs. Ceux-ci sont destinés à la sécurité des piétons et des cyclistes. Adoptez dès à présent le bon comportement.

Les K-Dolls débarquent à Tenneville !

Sans doute avez-vous remarqué l'apparition de nouvelles silhouettes en bordure de Nationale 4. Les K-Dolls sont arrivées !

Les travaux de la Nationale 4 arrivent à leur terme. Pour marquer le coup, il a été décidé d'accueillir les célèbres K-Dolls dans la traversée de Tenneville, du 15 novembre au 15 janvier.

Les K-Dolls sont ces statues décorées par des artistes et collectifs locaux, qui font régulièrement leur apparition sur le boulevard urbain de Marche-en-Famenne. Elles représentent les poupées en tissus offertes par le Kiwanis aux hôpitaux et utilisées par le personnel soignant des services pédiatriques comme support sur lequel l'enfant peut exprimer son ressenti lors de son hospitalisation.
Le Kiwanis quant à lui est une organisation de bienfaisance dont l'objectif est de servir les enfants du monde entier.

Lors de l'exposition de Tenneville, de grandes K-Dolls ont été installées en bordure de la Nationale 4, mais vous retrouvez également les petites K-Dolls dans les vitrines de vos commerçants.

L'objectif de cette exposition, outre la beauté des œuvres et la mise en valeur des artistes qui les ont réalisées, est de récolter des fonds au profit des actions du Kiwanis, et principalement des actions en faveur des enfants hospitalisés, en vendant les poupées – qu'elles soient de grande, moyenne ou petite taille. Intéressé ? www.kdolls-marche.be

Chaque K-Doll est munie d'un QRcode. N'hésitez pas à le scanner pour obtenir les informations sur l'auteur de l'œuvre.

Une inauguration officielle de l'exposition en présence du Kiwanis et des autorités communales aura lieu lors du marché fermier du 3 décembre. Bienvenue à tous !

Des K-Dolls décorées par une artiste tennevilloise

Sur la place de l'église, vous pourrez découvrir deux grandes K-Dolls décorées par une artiste de chez nous : Chantal Simon.

L'une des deux est l'œuvre d'un partenariat entre l'artiste et le Service d'Accueil de Jour Andage de Aye.

Découvrez les petites K-Dolls dans les vitrines des commerces suivants :

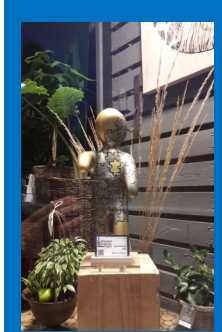

- Boulangerie Pierrard à Champlon
- Fleuriste L'Ode à Tenneville
- Biofarm à Cens
- Pharmacie Noël à Tenneville
- Salon de coiffure Marie-Claire à Champlon
- Cuisines Jacoby à Tenneville
- Aéro-Lux à Tenneville
- Leader-Immo à Tenneville

Quelques-unes sont également exposées aux fenêtres de l'Administration communale

Commémorations du 11 novembre

Extraits du discours du 11 novembre prononcé par Nicolas Charlier, bourgmestre, à l'église de Journal

« Chaque année, le 11 novembre, nous nous rassemblons pour commémorer le drame humain que furent les deux guerres mondiales dans notre histoire collective.

Chaque année, le 11 novembre, nous célébrons le souvenir de toutes celles er ceux qui se sont battus pour notre patrie, notre démocratie et notre liberté ; qui ont été blessés, ont souffert ou sont disparus dans ces circonstances tragiques.

Chaque année, le 11 novembre, nous évoquons ces héros afin de nous inspirer de leur exemple pour affronter les crises qui agitent notre monde actuel.

Chaque année, le 11 novembre, nous nous souvenons. Nous nous souvenons, mais le souvenir, cela s'entretient. Le souvenir est comme une flamme fragile qu'il faut sans cesse protéger, nourrir et entretenir afin qu'elle continue à brûler.

Les gardiens de cette flamme du souvenir, ce sont nos porte-drapeaux. Aujourd'hui, en ces festivités du 11 novembre, nous voulons les remercier pour leur infatigable énergie à transmettre et à faire que ce 11 novembre ne soit pas seulement un jour férié, mais d'abord un jour de mémoire. Cette passion, animée par un sens aigu du devoir, les pousse à porter haut les couleurs de notre Commune et de notre Patrie, partout dans notre Province, voire notre pays. Ils sont également très attentifs aux jeunes générations, en témoignent l'habitude prise depuis l'année dernière de commémorer un jour à l'avance l'Armistice avec nos écoliers.

Pour cette énergie mise au service de tous et en particulier du souvenir, nous voulons ajourd'hui les applaudir ! »

Accueil extrascolaire : activités du mercredi après-midi

Le mercredi après-midi uniquement sur inscriptions à transmettre à Françoise Picard au plus tard le lundi de chaque semaine.

Infos demandées : Nom, prénom, date de naissance de l'enfant, adresse, téléphone et dates choisies (Vous pouvez réserver plusieurs dates à la fois)

Par mail : francoise.picard@tenneville.be
Par téléphone : 084 45 00 51 ou 0474/ 01 85 75

ATTENTION : le nombre de places est limité, ne tardez pas à inscrire vos enfants !
En cas désistement, veuillez prévenir, aux mêmes adresse et numéros.

Françoise PICARD
Coordinatrice Accueil Temps Libres

DATE	ACTIVITES PROPOSEES DE 14h00 A 16h30	CATEGORIE D'AGE
01-12-21	Dragon chinois	2,5 à 6 ans
	Origamis	6 à 12 ans
08-12-21	Je bouge mon cours	2,5 à 6 ans
	Activités sportives au centre sportif à Champlon « Tchouk Ball » Tenue de sport et baskets exigées	6 à 12 ans
15-12-21	Bricolage de Noël	2,5 à 6 ans
	Joyeux Noël	6 à 12 ans
22-12-21	Nous fêtons Noël tous ensemble	2,5 à 12 ans

Les infos du centre sportif

Activités seniors

Randonnée en vélo électrique : les lundis de 13h30 à 15h (inscription préalable obligatoire)

Sports raquettes (tennis de table, badminton) : les mardis de 9h45 à 10h45

Yoga : les mardis de 11h à 12h (ouvert également aux non seniors)

Tir sportif : Le mercredi 15 décembre de 10h à 11h

Taï Chi : Les mercredis de 11h à 12h ou de 19h à 20h

Fit Gold (fitness) : les lundis de 18h30 à 19h15

Pilates : les vendredis de 9h30 à 10h30 et les samedis de 9h à 10h

Stretching : les vendredis de 10h30 à 11h30

Fitball : les samedis de 10h à 11h

Prix : 5 € la séance ou carte de 10 séances + 1 gratuite pour 45 € ou carte de 20 séances + 1 gratuite pour 80 € (à partir de 60 ans)

Contact : Benoit Charlier 0498/24.97.80
www.centresportiftenneville.be

Les infos du Centre sportif (suite)

Jogging du centre sportif

Le 21 novembre dernier a eu lieu la 8ème édition du jogging du centre sportif. Les contraintes liées au Covid et la pluie n'ont pas freiné les joggeurs venus en nombre pour fouler les 3 parcours proposés : 5 km, 10 km et 16 km. Une course enfants de 3 km pour les plus grands et 1 km pour les plus petits était également organisée.

Ce jogging marquait la fin de la session d'entrainement de 12 semaines de « Run'in Tenneville » et constituait ainsi le test final pour les personnes qui y avaient participé.

Les bénéfices de la journée ont été reversés à l'asbl « La Ruche » de Bertogne. Association qui vient en aide aux jeunes et à leur famille en difficulté personnelle et sociale.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui nous ont fourni une aide précieuse dans l'organisation de cette journée. Et bien sûr, merci à tous les joggeurs pour leur participation et leur bonne humeur. Bravo à tous !

Découvrez toutes les photos de cette belle journée sur www.centresportiftenneville.be

L'équipe du centre sportif

Le retour de la pause parents-enfants de Tenneville

Après plusieurs mois d'absence, nous avons le plaisir de vous annoncer le retour des ateliers de la Pause Parents-Enfants, une collaboration entre la commune de Tenneville, les milieux d'accueil, l'ONE et la MCFA.

En effet, à partir de décembre, un vendredi par mois, une activité sera organisée pour les parents et leurs enfants âgés entre 0 et 3 ans. Divers thèmes seront abordés pour répondre aux besoins de chacun.

Ces activités sont gratuites et se déroulent à Champlon, dans les locaux de l'extra-scolaire, de 9h30 à 11h. L'inscription est obligatoire par téléphone (0475/74.14.95) ou par mail (lurons@tenneville.be).

En parallèle de l'activité, Nathalie Théatre, TMS de l'ONE, sera présente pour une permanence. Elle pourra donc vous recevoir pour le suivi médico-social de votre enfant (0499/57.26.38 – nathalie.theatre@one.be).

Envie de passer une matinée hors du quotidien ? Contactez-nous !

NOËL AU THÉÂTRE

14 spectacles familiaux + 1 film
Du 26 décembre 2021 au 9 janvier 2022

Ciné-concert le 28 décembre à 15h
PETIT CHARLOT
Une moustache, un chapeau boule, un veston trop étroit, un pantalon trop large et une canne,… Charlot !
Léger et humoristique, ce spectacle est construit autour d'extraits de films de ce personnage à la fois impertinent et attachant. Charlie Chaplin a marqué des générations entières avec des gags tarte à la crème et une moue faussement nonchalante. Mais derrière cet univers tendrement burlesque, Chaplin s'interroge. De grandes questions d'adultes transcendées par la joyeuse complicité du pianiste Jean Jadin et de la violoncelliste-chanteuse Claire Goldfarb.

Infos et réservations : 084/32 73 86 | billetterie@mcfa.be

Á voir aussi près de chez nous :
Au Fil de mon île | Saint-Hubert | le 28/12 | Dès 2 ans
Les yeux ouverts | La Roche | le 02/01 | Dès 4 ans
R-O-B-O-T | Waha | le 08/01 | Dès 5 ans

Programme complet sur mcfa.marche.be.

Retour sur l'expo REVERS

En novembre, les enfants de maternelle des communes de La Roche et Tenneville étaient invités à découvrir l'exposition "Revers" qui explore l'univers de l'illustratrice Sandra Edinger et de ses deux livres "La cabane" et "Le grand débordement".
Au programme, de la lecture bien sûr, mais aussi des jeux sensoriels et d'observation, la customisation d'une cabane, la découverte de dessins originaux de l'artiste, mais aussi un temps de parole autour des inondations et du doudou (thème abordé par les livres).

Les activités ont été proposées par les bibliothèques de Tenneville et "Lire au fil de l'Ourthe" en partenariat avec MCFA La Roche-Tenneville.

Conseil Consultatif Communal des Ainés

La CCCA souhaite renforcer son équipe !

Champ d'activité : Le Conseil Consultatif Communal des Aînés répond à plusieurs objectifs servant l'intérêt général et tout particulièrement l'intérêt général de nos séniors :

- Intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par les pouvoirs locaux, provinciaux, régionaux.

- Assurer le maintien des aînés en tant que citoyens à part entière, actifs dans les différents domaines de la vie sociale, avec les autres mais à leur façon, selon leurs aspirations et moyens.

- Renforcer ou instaurer des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue permettant aux aînés, par le biais de leurs organisations représentatives, de contribuer à la planification, à la mise en œuvre, au suivi, à l'évaluation de chaque action du champ politique et social visant l'égalité et l'inclusion.

Nous souhaitons vivement que le projet vous intéresse. Si vous êtes âgé de 55 ans et plus, alors n'hésitez plus ! Venez partager avec nous, votre expérience professionnelle, pour le bien de tous nos séniors et retraités. Nous aimerions vraiment étoffer notre équipe.

Nous attendons également vos avis, vos idées, vos projets. Nous vous invitons à nous les communiquer, nous les ferons remonter au niveau de la province.

Dans les deux cas, contactez
Danielle Stiel :
084/45.62.20 - 0498/83.60.50
danielle.stiel@skynet.be

Cours de néerlandais

Nous vous informons que, le nombre d'intéressés pour suivre le cours de néerlandais est maintenant de 10 personnes.
Nous espérons terminer la mise en place de la logistique encore cette année pour débuter les cours en janvier 2022.

Plus de renseignements, au niveau des modalités d'inscriptions, vous seront communiqués dans le bulletin communal de janvier prochain. Nous contacterons les personnes ayant marqué leur intérêt pour participer à cette formation soit par mail soit par téléphone.

Si vous souhaitez participer, contactez-moi au 084/45.62.20 ou 0498/83.60.50
danielle.stiel@skynet.be

Danielle STIEL-KIES
Présidente

Passage du Père Noël dans notre commune

Vendredi 17 décembre

Laneuville-au-Bois, Journal et Champlon

17h45 Laneuville au bois
19h 00 Route Saint-Quoilin Champlon
19h15 Quartier de l'église Champlon
19h30 Croix de Journal
19h50 Rue Grande Journal
20h00 Rue de Messe Journal
20h10 Eglise Journal
20h30 Quartier Hamerine Journal
20h50 Rue du Pierroux Journal
21h00 Quartier de l'église Champlon
21h15 Rue du Bailet Champlon
21h30 Monument Champlon
21h45 Rue du Monument Champlon
22h00 Grand Rue « Le Spooky » Champlon
22h15 Rue Fagnoule Champlon
22h25 Rue de l'épine Champlon
22h35 Rue de Ste-Ode Champlon
22h45 Rue des Fers Champlon
23h00 Sommet de la Grand Rue Champlon

Samedi 18 décembre

Reste de la commune

15h00 Prelle
16h00 Erneuville
16h30 Beaulieu
16h45 Wembay
17h15 Cens
17h50 Trèsfontaines
18h15 Wyompont
19h00 Berguème
19h30 Ortheuville
20h00 Baconfoy
20h15 Vieille église Tenneville
21h00 Ramont Bas
21h20 Rue de la Forge
22h00 Rue de la Forêt et Ramont Haut
22h30 Quartier Renaquoi

Le Père Noël et ses Lutins feront leur maximum pour respecter l'horaire, soyez cependant indulgents, ils ne rajeunissent pas .

Info Covid-19 : Aux différents arrêts du Père Noël, il est demandé à la population de porter le masque. Sous réserve des mesures imposées par les autorités supérieures.

Soutenez nos équipes lors de leurs matchs à domicile !

Tennis de table - Matchs au Centre sportif
04-12-21 19:45 : Interclubs messieurs

Football en salle - Matchs au Centre sportif
03-12-21 20:45 : FC CASTELLO - BERTRIX B
17-12-21 20:45 : FC CASTELLO - MFC DAVER-DISSE

Volley - Matchs au Centre sportif
04-12-21 14:30 : CHAMPLON A - LIBIN
11-12-21 15:00 : CHAMPLON B - ATHUS-MESSANCY C

Football - Equipes premières

Tenneville Sport
04-12-21 20:00 : TENNEVILLE - RFC AMONINES

RES Champlon
11-12-21 20:00 : CHAMPLON - RES MELREUX-HOTTON B

CROIX-ROUGE de Belgique

Don de sang à Tenneville

Vendredi 17/12/2021

de 16h30 à 19h30
au Foyer (salle sous l'église)

Voici le « jumelage » du mois composé uniquement de noms de villages, par J.-M. Docquier.

LAVIS SÛRE THON PARCQ OUR MY
CAHAY GÊNES NY ALLE HEYD CENS ASSE
SCY HONNELLES SOY FY ERE ON TEMME
ANS SY LENS

Solution :
La vie sur ton parcours Mika est géniale et sensationnelle , sois fier on t'aime en silence

Bulletin communal

Agenda

DÉCEMBRE
Vendredi 3 décembre Marché fermier et inauguration de l'exposition K-Dolls à Tenneville
Samedi 4 décembre Bain de forêt
Jeudi 9 décembre Dîner des 3 X 20 à 11h30 à la salle à Cens (sur réservation 0498/83.60.50)
Mardi 14 décembre Vaccimobile à Champlon - Atelier apéro dînatoire sain et gourmand à Champlon
Vendredi 17 décembre Passage du Père Noël et de ses lutins - Don de sang à Tenneville - Pause parents enfants à Tenneville
Samedi 18 décembre Passage du Père Noël et de ses lutins
Mardi 21 décembre Bain de forêt sénior à 9h30 (inscription obligatoire au 061/61.30.10)
Mardi 28 décembre Noël au théâtre à Cens

ACTION PROMO
FÊTES DE FIN D'ANNÉE

10 chèques commerces de 5€ achetés + 1 chèque commerce de 5 € offert*

Soutien au commerce de proximité
70 commerces participants
Cadeau idéal
6 à 12 mois de validité
Cadeaux d'entreprise (déductibles fiscalement)

CHEQUES Commerces
Tenneville • Sainte-Ode • Bertogne
ACCEPTÉS

DU 1ER AU 24 DÉCEMBRE

Commandez vos chèques au 084/45.00.54
ou à adl@tenneville.be

ADL AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

*maximum 250€/ménage et jusqu'à épuisement du stock

www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

Ramassage papiers-cartons :

Mardi 14 décembre

Veuillez déposer vos papiers-cartons à partir de 20h la veille et avant 7h le jour de la collecte.

Ramassage des PMC

Jeudi 9 décembre

Jeudi 23 décembre

Le recyparc sera fermé

- Vendredi 17 décembre
- Vendredi 24 décembre
- Samedi 25 décembre
- Vendredi 31 décembre
- Samedi 1er janvier

IDELUX ENVIRONNEMENT

Editeur responsable : Nicolas Charlier, Bourgmestre, rue de la Chapelle 20 à 6972 Tenneville
Conception graphique : Administration communale de Tenneville
Contact : contact@tenneville.be - 084 45 00 54
Pour publication, prendre contact pour le 15 du mois précédent.
Abonnement postal (hors commune de Tenneville) : 084 45 00 40
Photo couverture : Catherine Desert

Tenneville
Ardenne
Parc naturel DES DEUX OURTHES